L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 25 DECEMBRE 1887.

BULLETIN ARTISTIQUE.

VI

Le Soleil en congé.—Le Spectacle de la politique.—Un reporter en herbe.—Messe de Noël à la Cathédrale St-Louis.—MM. Berger et Claverie.—Les artistes autrefois et aujourd'hui.—Un bon Diable.—FAUST.—L'AFRICAINE.—*La partition et le livret.—Mlle de Renckly.—M. Berger.—Mlle Hervey.—M. Claverie.—La Matinée d'aujourd'hui.*—FAUST.—*M. Dujardin.—Remerciment pour les Orphelins!*

Comme les Dieux et demi-Dieux de l'Olympe d'autrefois, les astres se livrent peut-être à de folles équipées; et c'est afin de s'y lancer sans doute que le soleil, pour n'en citer qu'un, nous a si souvent faussé compagnie ces derniers jours. J'imagine que quand il s'entoure ainsi d'un voile impénétrable, c'est qu'il veut éviter les regards indiscrets, donner libre cours à ses galantes aventures.

S'il en est ainsi, il faut croire qu'il vient de passer par toute une série de frasques amoureuses, car depuis de longues, longues journées, il est tellement ouaté, capitonné de nuages, que pas le moindre rayon n'en filtre, n'en est perceptible.

Après cela, il faut l'avouer, la Nouvelle-Orléans est depuis quelque temps d'une gaîté contestable; on y est ahuri par une politique bavarde, nous écœurant de ses discours, de ses tartines, mille fois expectorés, mille fois écrites et saupoudrant parfois ses airs connus du libre échange des aménités que vous savez.

J'imagine que le soleil s'est lassé de ce trop peu varié spectacle, et que, peu gourmet de ce cliquetis d'attaques, il aura voulu, pour un temps, faire tomber le rideau entre lui et d'infatigables politiciens.

C'est de cette politique mesquine, dont l'objectif est, souvent, la chasse aux places, c'est de ces pitoyables menées des manieurs de la matière électorale, qu'on peut bien dire: Plus cela change, plus cela est la même chose. Le plaisant s'y mêle au triste et je ne connais rien de plus inconsciemment comique que l'air contrit et sincère de ceux qui, fiévreux de convoitise, de rapacité, proclament leur désintéressement, et ne pouvant plus profiter du mal qu'ils ont complaisamment propagé eux mêmes, dont ils ont profité largement, s'élèvent contre ce mal maintenant.

Ce double jeu rappelle désagréablement ces anciens Constituants de la Révolution Française, dont s'amusait Rivarol. Gens de flair, opportunistes experts, prévoyant les événements et voulant en battre monnaie, ces austères—comme les purs d'aujourd'hui—allaient offrir aux émigrés français de les aider à rétablir la monarchie. Cette race de forts, de pratiques—qui, du reste, sont peut être dans le vrai, cette race ne disparaîtra jamais. Incendiaires hier, ils s'offrent comme pompiers aujourd'hui; Rivarol le disait excellemment. C'est ce qu'on appelle, en langue de théâtre, les grandes utilités. Bons à tout faire; mais suspects, n'est ce pas!

D'autant plus que ces pompiers-là n'imitent guère le désintéressement des membres de notre Département de l'incendie. S'ils vous gratifient de la moindre injection — ne bontoyez point, lecteurs, je parle ici pompiers — injection efficace ou non, ce sont toujours comptes d'apothicaire dont ils vous cinglent.

Si donc le soleil a voulu se voiler la face, ou s'éloigner en présence de toutes ces pantalonnades, faut, tant usées et ressassées, je le comprends de reste. Seulement je me plains du trop d'épaisseur du capuchon de nuages qu'il nous a laissé en son lieu et place. Songez-y donc! voilà je ne sais combien de temps que des immenses éponges aériennes se pressent, se dégorgent sur nous, et cependant on dirait vraiment qu'elles sont encore aussi pleines qu'à la première heure.

Constatons le néanmoins: aujourd'hui samedi, il n'en est pas tout à fait de même. La voûte est encore très chargée là haut, et d'un gris qui ne dit rien de bon; pourtant la douche quotidienne n'est pas encore venue.

Les enfants pour qui cette fin d'année est période bénie entre toutes, les enfants ont-pu du moins se risquer par les rues et visiter les tentants magasins qui leur ont été interdits jusqu'ici; et, ce qui mieux est, j'aime à penser qu'ils se seront portés en foule à l'Opéra, afin d'y vendanger les joujoux de Noël offerts par la Direction.

Là dessus j'en suis encore aux suppositions, car au moment où j'écris ceci, la représentation du *Petit Duc* n'est pas terminée et le mignon lutin de reporter en herbe, dont j'attends mes nouvelles, n'a pas encore reparu.

Ma foi! on dirait vraiment qu'il a deviné où j'en suis de ce Bulletin, j'entends ses pas, son babil; le voilà, il m'arrive, rose et bruyant de joie, tout chargé des jouets qu'il rapporte de l'Opéra. Or il ne fait pas de la fantaisie, lui, comme les reporters officiels; il va droit, candidement à la vérité. Son petit compte-rendu ne s'inquiète guère des circonlocutions, et il me dit tout carrément, tout sincèrement, que, malgré la reprise du *Petit Duc*, malgré la distribution promise de jouets, malgré la période de fêtes où nous voilà, la salle n'était pas à moitié pleine.

Des chiffres il ne se préoccupe pas; le mot recette n'a pas encore de sens pour son esprit; mais j'apprends de source trop autorisée que celle de ce matin s'élève à peine au quart de ce que fut celle de la saison dernière, à la date correspondante.

Décidément, c'est l'inverse de chez Nicolet: cela va de plus faible en plus faible. Si les choses continuent de marcher de cette allure, c'en sera fait forcément, et bientôt, de la scène française, à la Nouvelle-Orléans. Les mécomptes des autres seront la leçon, le préservatif de quiconque aurait des velléités de direction, et le jour ne pourra être éloigné où il nous faudra redire le vieux refrain:

"Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés!"

Et ma foi! le jour où force sera de renoncer à pareil bois, notre Nouvelle-Orléans qui n'est pas déjà d'une gaîté folle, deviendra le rendez-vous de l'ennui; au jugement, du moins, de ceux pour lesquels les bals et les réunions collet-monté ne sont pas l'idéal de la jouissance.

Puisque j'ai écrit ce mot jouissance, laissez-moi vous rappeler que vous pourrez vous en procurer une bien douce ce matin, à la Cathédrale St-Louis, sans bourse délier, si bon vous semble, ou à bien bas prix, s'il vous plait de mettre la main à la poche, en songeant que le pauvre bénéficie des quêtes faites à l'Eglise.

A l'occasion de la Noël on entendra, aujourd'hui, à la Grand'Messe—MM. Berger et Claverie dans les morceaux suivants: un *O Salutaris*, en duo, sur des motifs de *Roméo et Juliette*, de Gounod, arrangés par M. Berger; Un *Pater Noster*, de Niedermeyer et enfin, le *Cantique de Noël: Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle!* par Adam, qui, s'il n'est pas, malgré son nom, le premier homme du monde, n'en est pas, non plus, le premier venu. S'il n'eut pas écrit tant de jolies partitions, cette page, pleine de largeur, imprégnée d'émotion, eut déjà appelé l'attention sur lui.

Je ne veux point me faire accuser ici de langage ou pensée profane; néanmoins je crois pouvoir dire que l'imposante solennité de Noël attirera plus de fidèles que jamais; et qu'à ceux-ci s'ajouteront bien des infidèles, non pas en principe; mais infidèles aux pratiques religieuses.

On voudra, en effet, entendre, dans ce bon vieux temple, les deux éminents et très sympathiques artistes, dont l'un, d'ailleurs, M. Berger a fréquemment chanté à l'Eglise St Roch de Paris et s'y est fait un nom.

Par quelles étranges évolutions nous passons, et Dieu soit mille fois loué de cella-là! Autrefois l'imbécillité humaine frappait de mille vexations les acteurs, ceux même de la plus haute distinction. Les gens du bel air, infiniment plus comédiens que les comédiens eux mêmes, entretenaient à leur égard des préjugés aussi injustes qu'outrageants; l'Eglise aussi les repoussait en tout et partout; morts, elle leur refusait la terre sainte.

Aujourd'hui ces méthodes d'antan et que condamne la saine raison, ont disparu; non seulement l'Eglise a renoncé à un ostracisme dont ne voulaient ni le bon sens, ni l'humanité, mais encore elle appelle la coopération des artistes; elle est heureuse et profite de leur précieux concours; elle en tire profit pour les malheureux, dont elle est la protectrice consolante.

On n'y eut pas cru au temps de Molière, si on eut annoncé pareil progrès, pareille émancipation. Tout à l'heure, *Faust* et *Méphistophélès* entreront—un jour de Noël—à la Cathédrale St-Louis et le plus rigoriste croyant serrera bien volontiers, bien cordialement les mains de MM. Claverie et Berger, dont l'un cependant a vendu son âme à l'autre. Les mécréants! mais si aimables mécréants, [illegible]

Vrai aussi d'ajouter que tout marché ainsi conclu à la rampe n'a aucune valeur devant aucune juridiction. Donc pardonnés les deux hérétiques! Et comme, dans un instant, si vous êtes de la fête, vous approuverez ce pardon!

C'est, en effet, d'une fort jolie voix, avec un fin talent, que le damné *Faust* va entonner le *Noël!* sous les saints arceaux; c'est ému d'un sentiment toujours profond que *Méphisto*, un diable par occasion, dira le *Pater Noster*, et fera planer, avec son invétéré complice et ami, la belle invocation: *O Salutaris!*

Nul, je gage, ne songera à demander qu'on les exorcise. Aussi, profitant de semblable tolérance, ils ne feront, après le service, qu'un bond, les impies! de l'Eglise à l'Opéra, où vous les retrouverez tous deux à la Matinée, sous leur enveloppe de damnation. Vous verrez que la conscience d'une bonne action accomplie les mettra plus en verve encore.

J'ai déjà parlé longuement de *Faust*; je n'y reviens que pour constater un fait le jeu de M. Claverie s'y est notablement modifié à la seconde représentation. Pour le coup, il a fait de Méphistophélès autre chose qu'un loustic. Elle n'était plus là cette disparate d'un comique accentué et d'un dramatique intense se heurtant brusquement, sans transition et enlevant au personnage sa véritable dominante.

Il en est résulté non pas une uniformité—car M. Claverie connait trop son art pour ne pas savoir varier un rôle—mais une unité vraie, une figure logique. Quant au chant, toujours celui d'un artiste dont les qualités font vite oublier les obstacles qu'il peut rencontrer dans certain registre, dans certaines tenues Pour moi, je m'inquiète médiocrement de ceux-ci.

Que me font une note un peu confuse, une respiration qui éventuellement trahit, si le style, le coloris, la chaleur, le sentiment sont là; si les phrases sont ponctuées, chauffées par l'émotion de l'artiste, et s'il a le don de me transmettre cette émotion. Le chanteur doit agir et sur l'âme et sur les nerfs; c'est là une faculté qui ne manque point à M. Claverie. Je ne redirai point des détails que j'ai écrits déjà; qu'il me suffise de noter que mieux encore qu'à la première soirée il a chanté, il a dit les couplets si chauds, si scéniques du *Veau d'or*. Il y a mis un entrain du diable, et bien à sa place celui-là, n'est-ce pas?

Avant de quitter *Faust*, j'exprime le regret de ne point entendre la jolie voix de M. Berger dans les couplets de *La Coupe*, au 4me acte. Je sais bien que la coupure en a été acceptée par Gounod lui-même; mais mon regret n'en persiste pas moins; c'est là une page d'un effet très marqué, d'une vive couleur. Les rasades de Faust seraient, pour ces dames des chœurs, une compensation, après le mot à double facette que leur lance Méphisto: *Reines de beauté, de l'antiquité!* et dont elles rient fort, d'ailleurs.

Un mot encore. Dans la vision que maître Satan donne à Faust, au premier acte, j'ai plus d'une fois rencontré une Marguerite se croyant tenue à l'immobilité complète.

Mlle Hervey ne le comprend point ainsi; elle a raison. Ce n'est pas, en effet, une image de Marguerite que Méphistophélès évoque pour la fascination du vieillard qui déjà sent la jeunesse revenir, refleurir en son être. C'est Marguerite elle-même, Marguerite, vivante, dans toute sa beauté, faisant tourner encore son rouet, que tout à l'heure ses mains abandonneront pour cueillir et interroger la fleur qui porte son nom, pour en enlacer Faust. Cette mise en scène est la vraie; sans compter que l'autre est non seulement fausse, mais vaut à l'artiste une contrainte, une fatigue inutiles.

L'événement de la semaine a été la reprise de l'*Africaine*. Ce jour-là encore la pluie s'était mise de la partie; et afin de mieux faire son œuvre, elle avait commencé dès le matin, pour tomber sans discontinuité. Si bien que, le soir, les sièges vides étaient en majorité.

On sait que l'*Africaine* est l'ouvrage posthume de Meyerbeer, qui, en quête de chanteurs, l'avait relégué dans ses cartons depuis quelque temps déjà. Lorsqu'enfin il fut décidé que l'interprétation en serait confiée à Mmes Marie Sasse, Marie Battu, MM. Naudin, Faure, Obin, Warot, Belval, David, Castelmary, Mlle Levielly; quand les rôles en furent mis à l'étude, le mal sous lequel devait succomber le maître s'était déclaré, et bientôt il mourait, sans avoir eu la jouissance d'entendre à la rampe cette partition, sur laquelle il avait fondé tant d'espérances, réalisées pleinement, d'ailleurs, par l'un des plus éclatants succès de la scène lyrique française.

Il est probable que si Meyerbeer eut vécu, il fut advenu de l'*Africaine* ce qu'il advint de presque tous les opéras, aux répétitions; quelques retouches auraient été jugées utiles. Quoi qu'il en soit, ce fut là un des plus radieux triomphes du siècle; après vingt-deux années, il est resté dans tout son éclat.

C'est que l'*Africaine*, malgré certaines faiblesses du livret, faiblesses souvent signalées à côté de situations fort belles, est un grandiose tableau de grand maître.

La partition est trop connue de ceux qui me lisent pour qu'il soit opportun de repasser ici la table de ses vingt deux morceaux. Cependant je ne puis me défendre d'écrire quelques lignes à ce sujet. Ce qui me frappe tout d'abord dans l'ensemble de cette composition si vaste, si profondément pensée, c'est la dualité de couleur qu'elle présente.

Rien de plus saisissant, par exemple, que la contraste entre le morceau d'ensemble du premier acte (chœur des évêques) et le morceau d'ensemble du 4ème, celui des brahmines; musique chrétienne, musique païenne, pourrait-on dire. La ligne de démarcation est profondément tracée; deux teintes également vigoureuses, et absolument différentes l'une de l'autre. Cette opposition est aussi saillante entre les chants d'amour de Sélika et d'Inez, de Vasco et de Nélusko; le même sentiment traduit avec une surprenante et continue diversité de coloris.

Ce premier acte dont l'action semblait offrir si peu de ressources au maître—une délibération de Conseil, en grande partie—lui a valu de splendides inspirations; jamais peut-être, ni dans les *Huguenots*, ni dans le *Prophète*, il ne traita les masses chorales avec plus de puissance. C'est une majestueuse introduction aux beautés qui suivent.

Ces beautés redisons les à hâte: Au second acte, l'air de Nélusko: *Fille des rois, à toi l'hommage*: la pensée d'une ampleur sans pareille, tout un poème d'angoisses dans ses quelques mesures: *O Brahma, Dieu puissant*; la phrase de Vasco: *Pour un regard de ses yeux!* le finale en septuor, d'une couleur si distinguée.

Au troisième acte le chœur: *Voyez vous l'aurore?* la prière: *O Grand Saint Dominique!* la ballade, d'un type si étrangement sauvage: *Adamastor, roi des vagues profondes*; le motif, *leitmotive*, si vous voulez, qui annonce Vasco; certaines phrases de celui-ci dans le duo (basse et ténor), entr'autres: *Car les fils de la même patrie*, et le fameux *Tournez au Nord!* qui porte avec lui comme une menace sinistre.

Le quatrième acte est un éblouissant chef-d'œuvre d'un bout à l'autre; là il faudrait tout citer et s'épuiser en formules d'admiration; *O paradis sorti de l'onde!* mélodie onctueuse comme une prière, à laquelle font contraste les hurlements sauvages; les *Non!* qui répondent à Vasco; sa phrase voilée de larmes:

Car c'est mourir deux fois que perdre ensemble
La vie et l'immortalité!

Deux vers fort heureux par parenthèse. C'est encore la cavatine de Nélusko: *L'avoir tant adorée!* un mélange de sanglots d'amour et de cris de fureur; tout un déchaînement, toute une tempête de passions. C'est enfin le duo, où la poésie et la sensualité se disputent le génie du compositeur, en pleine flamme d'inspiration.

Chaque quatrième acte de Meyerbeer, *Robert le diable* excepté, lui est heureux: *Les Huguenots, le Prophète, l'Africaine*.

On ne saurait mieux idéaliser une situation; c'est de l'idéalisme supérieur, au plus haut sommet; c'est aussi de la passion vibrante, essentiellement humaine.

Au 5ème acte le duo des femmes, où la belle phrase: *Et pourtant il t'aime toujours!* revêt un double accent, pour vous ramener deux fois; les mesures qui terminent ce tableau: *Et c'est ce que je veux.*

Le cantabile qui sert de prélude à la scène finale, l'unisson, vous le connaissez. Ce n'est point là seulement une inventive puissance de sonorité; c'est aussi, comme la plainte dernière, la plainte suprême du désespoir; le requiem d'un âme brisée où, par un effet de dualité, se produit un paroxysme de sensation, le cri le plus déchirant qui puisse jaillir d'une situation dramatique.

Dans la scène du Mancenillier un récitatif qui prend place parmi les plus beaux du maître, et enfin un andante d'un pathétique intense, dont il faut irrésistiblement subir l'impression.

En un mot, de la science partout dans cette partition, mais jamais en surcharge. A chaque pas, de la mélodie, mais que ne couvrent jamais les splendeurs de l'instrumentation.

Une statue antique dont les splendides formes se montrent dans toute leur pureté à travers les draperies qui la contournent.

J'arrive tout d'abord à Mlle de Renckly, puisque cette fois je l'ai entendue, en pleine liberté de moyens, et que le succès a été le résultat de cette possession d'elle-même.

Sélika est un vrai rôle de forte chanteuse; elle y a déployé le sentiment et l'énergie qui sont en elle.

Je n'ai pas une admiration outre mesure pour l'air du *Sommeil*, un peu maniéré peut-être; elle l'a dit néanmoins, en le nuançant très joliment parfois. Dans le duo du second acte avec Vasco, dans celui du premier tableau du cinquième acte, j'ai noté de la sensibilité vraie, des élans très chauds.

Mais les deux meilleurs souvenirs que me laisse la nouvelle Sélika, sont le duo du quatrième acte et la scène finale.

Ce duo elle l'a chanté en artiste qui sait s'absorber dans son rôle; elle y a trouvé des accents très vifs, toujours à leur place; l'élan l'emportait à l'allegretto, comme la passion était décidément de la partie dans l'andante.

A la fameuse scène du Mancenillier, beaucoup de coloris et du drame aussi. Là encore l'andante l'a fort bien servie; elle s'y est montrée chanteuse en même temps que comédienne.

Grand succès aussi pour M. Berger, auquel je reviendrai après la seconde représentation.

Ses trois duos ont été chantés d'une façon remarquable; mais c'est au dernier qu'il faut donner la préférence. Là, plus encore qu'au troisième acte, la flamme lui venait; il a donné au morceau cette double couleur dont je parlais plus haut: sensualité et poésie. Il a délicieusement dit la merveilleuse phrase: *O ma Sélika, vous régnez sur mon âme.* Une seule chose m'a étonné, c'est qu'elle n'ait pas été bissée.

Supérieurement chanté aussi l'air: *O paradis sorti de l'onde.* Ici encore il s'était imprégné de la poésie qui est dans la pensée du maître; et après avoir été plein de tendresse à la première partie du morceau, il a été d'une vigueur extrême dans la seconde.

Le septuor du second acte et le duo du cinquième ont été le succès de Mlle Hervey; dans ces deux pages de l'émotion et du style.

M. Claverie est un Nélusko de premier plan. Voilà du drame lyrique vrai, saisissant Dès le premier acte, on sentait que l'artiste était maître de son rôle, qu'il s'y était absorbé, chant et jeu. Aussi les effets sont-ils allés en grandissant. Au second acte, il a irréprochablement dit et chanté son duo; prêté de l'ampleur encore à ce sanglot, si ample pourtant: *O Brahma!*

Au troisième, le jeu et l'accent l'ont supérieurement servi dans la Ballade. Seulement qu'il me permette ici une petite réserve; il me parait que l'effet serait plus puissant, s'il enflait davantage la voix, si le port en était plus soutenu, si le volume en allait plus crescendo dans cette phrase: *Jusqu'au ciel il soulève les flots!* toute une image musicale, si je puis ainsi dire.

Mais c'est surtout au quatrième acte que l'artiste de grande école s'est révélé, et en attendant qu'un autre jour je puisse entrer dans les détails, je lui adresse mes plus complètes félicitations pour l'exquise sensibilité avec laquelle il a poétisé le cantabile: *L'avoir tant adorée!* et pour l'énergie d'accent qu'il a trouvée dans la suite du morceau, fait de plaintes et de rugissements. Cela est grandement compris, grandement interprété. J'aurais voulu que le temps me fut laissé de le suivre mieux dans ce beau rôle; mais l'heure me commande.

La seconde représentation me fournira aussi l'occasion de parler des autres artistes entendus dans l'ouvrage: MM. Danoyé, Coste, Lagarde, Butat, qui ont contribués à un ensemble très satisfaisant pour la première soirée d'un ouvrage si compliqué.

Les chœurs gagneraient sans doute à être plus nombreux; néanmoins ils ont fait parfois de fort bonne besogne, au troisième acte surtout.

Aujourd'hui, Matinée extraordinaire, avec MM. Berger, Claverie et Mlle Hervey dans *Faust*.

Ce soir, *Joséphine vendue par ses sœurs*, que j'irai certainement entendre à nouveau.

Le second chef d'orchestre de l'Opéra, M. Dujardin, est arrivé hier. Après avoir tenu l'emploi de ténor, M. Dujardin s'est acquis en France une excellente réputation dans les importantes fonctions qu'il va remplir ici.

Je remercie la maison Hetzel et Cie (Paris) de l'envoi qu'elle m'a fait.

La fête charitable au profit des Orphelinats Ste-Marie et St-Vincent aura lieu, au Grunewald Hall, mercredi soir 28 décembre et jeudi matin 29. Elle est d'abord placée sous le patronage de dames dont l'influence est puissante, et puis l'objet seul en impose le succès. Je me ferai un devoir de revenir à ce sujet si intéressant.

C'est aujourd'hui la Noël; on ne saurait, pour recommander si belle œuvre, choisir un meilleur jour que celui de la Nativité; celui où parut ce Christ qui nous a laissé cette parole si douce et que répètent les siècles des siècles: Laissez venir à moi les petits enfants!

L. PLACIDE CANONGE.

THÉATRE ST-CHARLES.—M. Joseph Grismer et Mlle Phœbe Davis ont choisi pour spectacle de leur seconde semaine un drame de M. Dion Boucicault: *Streets of New York*, qui tient l'affiche depuis fort longtemps déjà aux Etats-Unis, et qui cependant est loin d'y avoir épuisé son succès.

Streets of New York est une pièce à spectacle d'abord, et puis aussi abondant en situations très accentuées, qui vient croiser, de temps à autre, la note comique; le faire actuel, en un mot.

Demain, par extraordinaire, une Matinée, donnée à l'occasion de la semaine de Noël et afin de faire des largesses aux enfants, sous forme de jouets de toutes sortes. Jolies étrennes que les bambins ne manqueront pas d'aller recevoir. Il y en aura largement pour tous.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir rentrée de Mlle Effie Ellsler dans l'un de ses plus charmants rôles: *Woman against Woman*, qui tiendra l'affiche jusqu'à mercredi. A cette date elle paraîtra dans *Egypt*. La fine artiste est connue de tous ici et nous n'avons point à en écrire l'éloge.

Son talent est dans toute sa force; elle nous revient après une longue série de succès.

Au cours de son engagement d'une semaine, Mlle Ellsler jouera aussi la *Dame aux Camélias*, où elle a laissé partout les meilleurs souvenirs.

GRAND OPERA HOUSE.—L'un des plus éminents tragédiens de la scène américaine, M. F. C. Bangs, commence ce soir un engagement qui promet d'être brillant. Il a choisi comme pièce: *Francesca da Rimini*, dont M. Lawrence Barrett lui a cédé la propriété. Ainsi que M. Barrett, il doit à l'ouvrage de véritables triomphes. C'est l'opinion de la presse entière des Etats-Unis.

DIME MUSEUM.—Le programme du Dime Museum est plus brillant que jamais: Un ours merveilleusement dressé; un géant canadien, qui n'a pas de rival; le travail de milliers de ruches; la reproduction en cire des Anarchistes de Chicago; de la fantasmagorie; deux théâtres avec deux troupes de genres différents, des curiosités en grand nombre.

Représentations de 11 heures du matin à 10 heures du soir.

THÉATRE FARANTA.—Les exercices merveilleux des chevaux et ponies du Professeur Burk feront tous les frais de la Matinée et de la soirée de ce jour. Nul ne s'en plaindra, car ce spectacle est des plus intéressants, des plus variés. C'est pourquoi, tout le long de cette semaine, il a attiré la foule au Théâtre Faranta. Il en sera de même pour celle qui s'ouvre aujourd'hui.

CLUB GYMNASTIQUE.—Le Club Gymnastique des Jeunes Gens annonce, pour vendredi prochain 30 décembre, une fête complimentaire qui sera donnée à l'Opéra. On commencera à huit heures. Nous ne connaissons pas encore le programme de la soirée; nous savons cependant qu'il est l'objet de tous les soins et promet d'être intéressant et tout à fait nouveau pour notre public.

Nos remerciments pour l'invitation adressée à l'*Abeille*.

—Nous recevons une fort belle photographie des bureaux ou plutôt du palais que vient de faire construire le "New York Life Insurance Company", pour sa succursale de Mexico, dont M. John Davis, de la Nouvelle-Orléans, est le Gérant depuis plusieurs années déjà.

On sait que cette Compagnie est l'une des plus riches et des plus prospères des Etats-Unis. L'importance de ses affaires au Mexique grandit tous les jours.

Nous remercions M. John Davis, à qui nous devons l'envoi de cette photographie, et nous le félicitons des fonctions qu'il remplit; fonctions qui témoignent de la haute et légitime confiance dont il jouit.

GRAND'MESSE.—On nous prie d'annoncer que la Messe de Mercadante sera exécutée aujourd'hui à l'Eglise Ste-Anne. M. Genin, de l'Opéra, chantera, au cours de la cérémonie de Noël, le *Cantique de Noël*, d'Adam.

La Messe commencera à 9 heures et demie.

—Nous remercions la Librairie de l'Opinion, 112 et 114 rue Royale, qui nous envoie quelques-unes des charmantes publications qu'elle reçoit toujours régulièrement et offre au public à des prix très modiques: *Paris illustré*—un splendide numéro; le *Monde Illustré*, le *Courrier Français*, *Le Bon Journal*—*Life* et *Judge*—deux revues américaines illustrées, dont on connait la valeur. Nous nous faisons un plaisir de recommander à tous cette excellente Librairie.

MUSIQUE.—M. L. Grunewald nous fait remettre une Valse et une Sérénade de M. William H. Pilcher.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 25 décembre 1887.—Indications—Pour la Louisiane: Beau temps un peu plus chaud; légers vents frais variables, généralement du sud.

Température du 24 décembre 1887.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	44	7
Midi	43	6
2 P. M.	43	6
6 P. M.	43	6

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles A. Smith à Mlle Louise A. Guay.
Wm. Johnson à Mlle Mary A. Hall.
Geo. J. Kimble à Mlle Katie C. Redmond.
Conrad L. T. Koenig à Veuve Louisa Reiser.
Matthew J. Lwcards à Mlle Jennie Desmond.
John Elder à Mlle Maggie Thomas.
Joseph L. Spori à Mlle Mary R. H. Jansen.
David Harris à Mlle Phillis Anderson.
Carter H. Harrison, Jr., à Mlle Edith Ogden.

Naissances.

Mme Wm. E. Davids, un garçon.
Mme Thomas F. Ingram, un garçon.
Mme John F. Flake, un garçon.
Mme Joseph B. Tebbs, une fille.
Mme Victor Valentinien, un garçon.

Décès.

Felicity Robinson, 15 ans, rues St-Antoine et Johnson.
Mlle Mary O'Keefe, 28 ans, 171 rue Ste-Marie.
Joseph Moore, 2 ans, rue Locust près Washington.
John Smith, 44 ans, 326 rue Tchoupitoulas.
Mlle Lizzie Doerley, 21 ans, rues Bourgogne et Marigny.
Mary Henderson, 65 ans, 102 1/2 rue Melpomène.
Louis Ceintar, 63 ans, Petites Sœurs des Pauvres.
James A. Nash, 5 ans, Algiers.
Thomas Whitemore, 6 jours, Napoléon Avenue et rue Magazine.

Cour Civile.—Le testament de Mme Alfred Hennen a été ouvert.

La défunte lègue: 1. Sa résidence de la rue Royale à ses deux filles, Mme Frances Caruthers et Mme Eva Hennen Harding.

2. Les terrains situés en dehors du "Hennen's Retreat" et plantés de pins, à son fils Alfred Hennen et Frances Caruthers.

3. Deux bons du Kentucky, de $1000 chacun, à son fils Alfred.

4. Une rente viagère de $60 par an à sa servante, payée de moitié par Mme Frances Caruthers et Mme Eva Hennen Harding, sur leur revenu.

5. Ce qui reste de livres et de mobilier au "Hennen's Retreat" à ses enfants qui en feront le partage entre eux.

6. Elle nomme exécuteurs testamentaires son beau-fils, John A. Morris et B. R. Forman.

Les divisions de la Cour Civile ont ajourné jusqu'au 2 janvier.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.—A la séance spéciale tenue le 18 du courant, les officiers dont les noms suivent ont été réélus pour l'année 1888:

Président, Hon. A. L. Tissot;
Vice-Président, Chas. T. Soniat;
Secrétaire, H. Messonnier;
Secrétaire aux Finances, Elie Lambert;
Trésorier, Placide J. Spear;
Grand Marshal, Theo. R. Moustier;
Assistant Grand Marshal, Eugène Houlné;
Médecins, Dr M. Fourgeotte, Dr C. J. Lopez;
Entrepreneurs de Pompes Funèbres, P. Dufort, E. Bonnot, H. L. Frantz.
Pharmaciens, H. Roeling, O. Von Gohren, A. F. Bérot, G. M. Wagner, Edgar Delery, A. Griffe, P. Barthe, H. Ménage, J. H. Chas Rivet, Paul Crouère, Edgar Llado, John A. Mailhes, M. T. Breslin, M. Majean, L. R. Théard, R. Lavigne, Oscar Robin, Eugène May, J. Vilera Llado, Theo Engelbach, G. Léaumont.

Louisiana Brewing Company.—Notre *lager* louisianais vaut décidément celui de l'Ouest, s'il ne lui est supérieur, nous venons de nous le démontrer encore à nous mêmes en savourant quelques verres de l'échantillon que nous a obligeamment envoyé la "Louisiana Brewing Company". Le barillet a été vite tari, ce qui est la meilleure et la plus éloquente des attestations. Nous adressons en retour nos meilleurs souhaits à la Compagnie, dont le succès est d'ailleurs depuis longtemps assuré.

Vol.—Vendredi soir, à 9 heures 45, tandis que le gardien Serra était en tournée, il a aperçu en face de la fabrique de cigares de M. Sam Levy, rue Bienville No 52, un individu dont les allures lui paraissaient suspectes. S'étant dissimulé pour l'observer il n'a pas tardé à voir sortir de la fabrique deux autres individus qui l'ont aperçu et se sont enfuis immédiatement par le Passage de la Bourse, mais ils ont été arrêtés au coin de ce Passage et de la rue de la Douane, par Serra, aidé des agents Ducoing et Lux. Amenés au poste, ils ont déclaré se nommer Harry Burke et Thomas Maxwell.

On suppose qu'ils font partie de la "Shot tower gang", qui a fait parler d'elle ces temps derniers.

M. Levy a été averti aussitôt, et après une visite de son magasin, a déclaré que rien n'avait été touché. On a trouvé, néanmoins, sur le trottoir, 5 boîtes de cigares qui lui appartenaient certainement et que les malfaiteurs, se voyant poursuivis, ont abandonnées. Elles ont été déposées au poste pour servir de pièces à conviction.

Une accusation de vol a été portée contre les deux prisonniers qui, n'ayant pu fournir la caution de $2500 fixée par le juge Sambola, ont été renvoyés en prison.

Coups de couteau.—Vendredi soir, à 10 h. 30, un nègre inconnu dans le quartier et que l'on n'a pu arrêter, a attaqué, sans avoir été provoqué, un nègre du nom de John White qu'il a frappé de plusieurs coups de couteau dans le dos. Les blessures de White sont considérées comme mortelles, parce que le poumon gauche a été perforé.

Cette tentative d'assassinat a eu lieu dans la maison de jeu situé au coin des rues Douane et Franklin.

Ventes.—Tous les encanteurs ont célébré hier la Noël, à l'exception de M. Hodgson, qui a fait les ventes suivantes:

Double cottage coin Laurel et Toledano et un lot de terre, $2450.

Double cottage en face du précédent, $1150.

Les magasins à deux étages Nos. 335 et 337 rue Front, $1600.

McDonogh school.—Les commissaires de l'Ecole McDonogh ont résolu de meubler la nouvelle école, No. 22, rue Jackson, et de transférer la station de pompes Washington No. 1, d'Alger qui y est contiguë, afin de pouvoir agrandir l'école. Un lot de terre contigü à l'école de la rue Milan a été acheté dans le même but, au prix de $400.

Meurtre.—La buvette de M. Didier Waltz, coin Louisa et Remparts, a été vendredi soir à 11 heure 30, le théâtre d'une sanglante tragédie.

M. Waltz, qui était ivre, après une courte querelle avec un nouveau venu qui était aussi pris de boisson et s'était disputé auparavant avec les autres individus présents qui presque tous étaient sous l'influence de la boisson, s'est armé d'un fusil et tandis que Rodolphe Parr, avec lequel il venait de se disputer, était tourné, il lui a déchargé son arme à bout portant, lui enlevant la moitié de la figure. Le blessé, malgré cette horrible plaie, n'a pas succombé, il a été transporté à l'hôpital où il a passé la journée d'hier dans un calme relatif.

Les témoins de l'affaire prétendant que Parr aurait menacé Waltz de son revolver et que c'est ce qui aurait déterminé celui-ci à faire usage de son fusil.

Le lieutenant Davis, Huber et F. Alex. Dudenhaffer ont été arrêtés comme témoins et ont fourni $500 de caution chacun.

Le meurtrier est âgé de 29 ans et célibataire.

Le blessé est âgé de 30 ans, et habite rue Elmire, No. 30. Il a perdu récemment sa mère et son père est mourant. Quant à lui, sa blessure est considérée comme fatale. Il a eu tout le côté gauche de la figure enlevé, y compris le nez, l'oreille, la mâchoire et une partie de la bouche. Des morceaux de chair et de moustache étaient collés au mur qui était couvert d'éclaboussures de sang. Sur le sol étaient aussi éparpillés des débris de chair et d'os broyés.

Waltz a été envoyé à la prison de paroisse sans être admis à fournir caution.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle—Rapport annuel.—La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans est bien ancienne; c'est peut-être la doyenne de toutes les associations de ce genre aux Etats-Unis. Elle date de 1839, année où fut formé le noyau de cette organisation, la plus forte, la plus nombreuse, la plus riche que nous connaissions.

Solidement établie, admirablement administrée, n'ayant jamais eu à sa tête que des hommes de valeur et dévoués au succès de l'œuvre, elle n'a fait que marcher de succès en succès; elle en est arrivée aujourd'hui, à posséder des immeubles valant peut-être $100,000 et compte plus de 1500 membres payant régulièrement leurs quotités.

Aucune société ne fait un plus sage emploi des fonds qui lui sont confiés; elle sait marier la générosité la plus large à la plus stricte économie, et elle répand ses bienfaits sur près de 7000 personnes. Elle a quatre docteurs à son service et nous ne savons combien de pharmacies répandues dans les différents quartiers de la ville, depuis Jefferson jusqu'aux Abattoirs.

Quelle autre société peut se vanter de faire, sans appel extraordinaire de fonds, des recettes de plus de $20,000, comme celle qu'elle accuse dans le rapport qu'elle fait publier, aujourd'hui, dans nos colonnes?

Qu'on lise ce document extrêmement intéressant pour la colonie française et dans lequel, bien d'autres sociétés pourront puiser d'excellentes leçons; il en vaut la peine. Il ne contient pas de grandes phrases; en fait d'éloquence, il n'a que celle des chiffres. Mais que de bien accompli se cache derrière ces chiffres et quel emploi judicieux que celui des $16,000 que la société a dépensés et dont le secrétaire rend compte jusqu'au dernier cent!

Voyez avec quel soin elle a su choisir son comité de secours; il est composé de cinq membres. Le premier réside au fond de la rue Poydras; le second au fond de la rue Melpomène; le troisième rue Pologne; le quatrième, coin Claiborne et Dumaine; le cinquième, au marché Tremé—sans compter l'asile qui, placé au centre de la ville, est le rendez-vous général où tous peuvent venir demander des secours et des soins.

Rien qu'à cet asile il a été soigné 133 malades à qui il a été donné 4477 journées de traitement. La Société Française est la seule qui possède une pharmacie admirablement approvisionnée et ne contenant que des médicaments de qualité supérieure; elle fait tout venir de France.

Cette pharmacie a rempli et délivré, cette année, 631 prescriptions. Les consultations du docteur qui y est attaché sont innombrables.

Quant aux malades soignés à domicile, en voici les chiffres que nous prenons dans le rapport: Dans la partie supérieure de la ville, 605; dans la partie inférieure, 1378; aux Abattoirs, 253—en tout, 2359.

On voit que l'on ne manque pas de secours dans la Société Française, et que chaque membre, en versant sa quotité, sait d'avance que c'est de l'argent bien placé. Tous ces détails expliquent le succès extraordinaire et l'énorme popularité de cette Association de bienfaisance, une des plus belles institutions de la Nouvelle-Orléans et le plus beau titre de gloire de la colonie française de cette ville.

Plus de charbon.—Les machines à drainer ayant épuisé leur provision de charbon, le commissaire Fitzpatrick a adressé une communication à M. Cobb, agent de la Milner Coal and R. R. Co., qui ont passé un contrat pour la fourniture du charbon à la ville, demandant qu'une nouvelle provision soit envoyée dans la journée, faute de quoi, il se verrait obligé de faire ailleurs une commande et de faire payer la note à la Milner Co.

Arrestation.—Les détectives Frenthaler et Littleton ont arrêté, au coin des rues Douane et Bourbon, un nommé E. Fontenet, accusé de vol par M. Henry King.

Paragraphes.—Hier matin, à 11 heures, l'officier Regan a trouvé dans le canal Melpomène le corps d'un enfant du sexe masculin, né depuis quelques heures seulement. Le corps avait été dévoré par les rats.

—Un matelot du nom de John Smith, âgé de 49 ans, ayant glissé sur le pont pendant la traversée du steamship Louisiana, de New York à la Nouvelle-Orléans, et s'est démis le genou droit et on a dû le transporter à l'hôpital à l'arrivée du navire.

Rue Saint-Honoré, un charbonnier se lave la figure sur le seuil de sa boutique.

Passe un confrère qui l'interpelle:

—Tiens!... Tu es donc devenu bien riche que tu effaces ton enseigne!...

Epitaphe d'un pêcheur à la ligne, lue dans un cimetière de province:

Ci-gît Filandreau
Mort en péchant, le ver en main.

Le maire d'une petite commune de la Nièvre, médecin et libre-penseur, vient de faire inscrire cette épitaphe originale sur la tombe de sa défunte épouse:

"Ci-gît la matière qui composa madame X.... femme du docteur Z ..., privée de son principe vital."

Quelqu'un demandait à Mme Limon quelle était sa profession.

Et celle-ci de répondre, non sans raison, ma foi:

—Femme de lettres.

Le juge d'instruction à un pickpocket:

—Et quels sont vos complices?

—Ah! monsieur, comment pouvez-vous m'adresser une pareille question? Vous oubliez "le secret professionnel!"

Au restaurant:

—Garçon, votre œuf n'est pas frais.

—Il a pourtant été conservé dans la glace!

Madame gronde sa cuisinière:

—Il est vraiment impossible, aujourd'hui de trouver une bonne domestique.

—C'est bien vrai; madame elle-même, si elle était servante, se ferait mettre à la porte encore plus vite que moi!

On demande à une fillette:

—Qu'est-ce que vous pensez du divorce?

—Je ne sais pas: je ne songe pas encore à me marier.

Boireau est invité chez Mme X...., qui est une excellente musicienne.

On prie celle-ci de se mettre au piano. Elle y consent et joue magistralement du Thalberg, du Liszt et du Chopin. Tout le monde la félicite.

Boireau s'approcha pour joindre ses compliments à ceux du reste des auditeurs:

—Nom d'un pétard! chère madame, s'écrie-t-il, vous secouez la commode avec un certain chic!

How a Dying Child Was Saved!

[illegible], Sept. 19, 1887.—The following is a true account of what your S. S. S. has done for our little daughter, Hazel, now four years old. When 13 months old a lump appeared on her heel, which slowly grew larger. The family physician thought it was caused by a piece of broken glass or needle, but failed to bring anything to light. The child became feebler all the time, seeming to lose the use of her leg, and finally quit walking entirely. The middle finger and thumb of [illegible] hand became enlarged, the flesh becoming hard. The hip joints became [illegible], so that when seventeen months old she could not stand, having lost the use of leg [illegible]. Partial curvature of the spine also followed. The nervous system was wrecked, muscles contracted, and there was general wasting of flesh and muscle. At eighteen months of age she was placed under the treatment of a prominent physician of Boston, Mass., but at the end of ten months she had declined to such a degree that she was in a dying condition. This was in April, 1886. We took the child away not knowing what to do. In this dreadful dilemma we were over persuaded by friends to try "one bottle" of SWIFT'S SPECIFIC, which we did, and before [illegible] had all been taken we saw a change for the better in her symptoms. We kept it up and have done so to this day, and will keep it up, if the Lord wills, for many days to come, for it has brought our dying Hazel back to vigor, to strength and health again. The [illegible] hue of her cheeks has changed to [illegible]. She is able to walk anywhere, [illegible] and melancholy have passed away, and she is now a blithe, cheerful, happy [illegible] child. Should you wish to [illegible] these testimonials of proof of the virtue of S. S. S., our names and what we have said is but a portion of what we have to say, should you wish to use them.

Kindly yours,
[illegible]
[illegible]
P. O. Box [illegible]

Treatise on Blood and Skin Diseases mailed free. THE SWIFT SPECIFIC CO., Drawer 3, Atlanta, Ga.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Paris, 24 décembre—Les Rotschild déclarent qu'ils n'ont rien à faire dans le syndicat qui a été formé pour maintenir le prix du cuivre.

Interrogatoire de M. Wilson—Arrestation de ses complices

Paris, 24 déc—M. Wilson a subi aujourd'hui un long interrogatoire et a été longuement examiné par le juge chargé de l'enquête. Trois hommes nommés Dubreuil, Herbert et Ribaudeau qui étaient employés pour obtenir les décorations de la légion d'honneur par M. Wilson, ont été arrêtés.

Le North German Gazette.—Le Lands Zeitung.

Berlin, 24 déc.—Le North German Gazette annonce que l'empereur Guillaume a nommé le comte Herbert Bismarck conseiller privé, avec le titre d'Excellence.

Le Lands Zeitung, de Strasbourg, dit que le procès de Kaufman, le garde allemand qui a fait feu sur des touristes français à Raon-sur-Plaine, en septembre dernier, n'a pas été abandonné.

Il sera traduit devant une cour martiale pour avoir tué le garde champêtre Brygnone.

Des agents russes essaient de faire un emprunt de 20,000,000 de roubles mais n'ont pas réussi jusqu'ici.

Le comte Perpocher—Le prince Frédéric Guillaume.

Berlin, 24 décembre.—Le comte Perpocher, maréchal en chef de la maison impériale, qui a donné sa démission tout récemment est toujours à son poste, l'empereur Guillaume ayant refusé de l'accepter. Les changements projetés dans la maison impériale ont été abandonnés.

Les symptômes favorables qui se sont manifestés dans l'état du prince Frédéric Guillaume ont décidé le Dr Mackenzie à différer son retour à San Remo jusqu'à mardi.

Le "Tageblatt" fait allusion à la dernière tentative faite près du prince de la couronne d'Allemagne afin d'obtenir son abdication en faveur de son fils le prince Guillaume.

La même feuille déclare que le bruit court que le prince Bismarck a envoyé le comte Von Munster à San Remo afin d'expliquer à l'héritier de la couronne la gravité de la situation, l'imminence d'une guerre certaine, et la nécessité d'une abdication afin de permettre au prince Guillaume d'agir de concert avec l'empereur.

Le prince Frédéric Guillaume aurait répondu qu'il ne renoncerait jamais à ses droits et à ses devoirs. De grands efforts se font afin de décider ce dernier à se soumettre à une nouvelle opération, ajoute le Tageblatt, afin de précipiter une issue fatale et mettre fin à une politique compliquée.

Le "Die Drei Pintos" de Weber—Le nouvel opéra "Der Wilde Jaeger."

Berlin, 24 décembre—Le "Die Drei Pintos", opéra de Weber achevé par Mahler vient d'être vendu à une maison de Leipsic au prix de 20,000 marcs.

La première représentation aura lieu au "Stadt Theatre" de Leipsic.

Le nouvel opera "Der Wilde Jaeger", de Schulze vient de réussir à Brunswick.

Mlle Emily Winnant.

Liverpool, 24 décembre—Mlle Emily Winnant, la chanteuse américaine bien connue, est partie aujourd'hui par le steamer Etruria pour New York.

Les troubles des universités russes.

St-Pétersbourg, 24 déc—Le Messager Officiel donne des détails des troubles récents qui ont eu lieu dans les universités russes. Le 15 décembre, 13 étudiants de Charkoff ont quitté brusquement leur classe et sont allés dans la rue où ils ont rencontré un grand nombre d'élèves des instituts vétérinaires et théologiques il y a eu une bataille et les fenêtres de l'Université ont été brisées. Les étudiants de l'université d'Odessa ont engagé un combat de même nature, ainsi que ceux de Kasan. Toutes les conférences ont été suspendues. Evidemment les étudiants obéissaient à de perfides conseils.

Les Français encore aux Nouvelles-Hébrides.

Londres, 24 décembre—Des dépêches de Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, disent que le commandant français n'a pas reçu de son gouvernement l'ordre de quitter les Nouvelles-Hébrides en janvier. Une compagnie cherche à acheter aux natifs des terres dans les Hébrides, en vue d'y établir des stations commerciales.

Le Parlement de la Nouvelle Zélande.

Londres, 24 décembre.—Des avis de la Nouvelle Zélande disent que le Parlement colonial a voté le nouveau projet de loi de défense.

La situation plus tendue que jamais entre l'Autriche et la Russie—M. de Giers pour la guerre—Opinion de la presse russe.

Berlin, 24 décembre—Si la guerre est évitée au printemps, toutes les prévisions diplomatiques seront déçues. Depuis plusieurs jours, tout le monde est convaincu que les idées politiques du Czar ont été débordées par la faction Panslaviste et qu'il est maintenant sous la domination du parti de la guerre dont les chefs veulent précipiter l'explosion, en combattant des actes de provocation sans l'assentiment de l'empereur.

Le retour du général Van Schweinitz était regardé comme devant déterminer un retour vers les idées pacifiques.

La conférence entre le général et M. de Giers, premier ministre russe, jeudi dernier, a eu un résultat tout opposé.

Ce qui s'est passé dans cette entrevue a éveillé les méfiances de Berlin et a augmenté l'irritation du gouvernement autrichien contre le ministre du czar.

M. de Giers semble avoir abandonné sa politique pacifique et avoir passé du côté du parti militaire.

On rapporte qu'il aurait dit au général Von Schweinitz que le Czar désirait sincèrement la paix, mais qu'il lui était impossible de tolérer plus longtemps la duplicité de l'Autriche, qui empêchait la Russie d'obtenir les résultats légitimes de ses sacrifices dans les Balkans.

D'après ce qui transpire de l'entrevue entre le gén. et M. de Giers, ce dernier se serait plaint ouvertement des réunions diplomatiques à St-Pétersbourg, du comte Kalnoky, relativement à la Russie, déclarait que cela était intolérable et justifiait toutes les mesures de précaution que prend la Russie pour renforcer ses frontières.

Un autre indice des intentions belliqueuses de la Russie, c'est le langage agressif des journaux de la capitale. On ne cherche pas à cacher ce que veut la Russie.

Ces feuilles disent que la Bulgarie ne doit pas avoir l'ombre d'autonomie; il faut qu'elle devienne une province russe, et l'Autriche doit, de son côté, évacuer la Bosnie et l'Herzogovine.

Le Novoe Vremya, le Novosti et d'autres journaux russes prétendent que la guerre avec l'Autriche ne peut engager l'Allemagne.

Un article inspiré reproduit par le Grashdani dit que la Russie a connaissance des termes du traité d'alliance, et que traité laisse l'Allemagne libre de ne pas intervenir, à moins que l'Autriche ne subisse un rude échec impliquant une perte de territoire.

La presse officielle de Vienne et de Pesth dit positivement le contraire. Elle regarde toute guerre comme une affaire commune entre l'Allemagne et l'Autriche.

Le roi Kalakua.

San Francisco. 24 décembre—Des avis reçus par le steamer, Mariposa, arrivé aujourd'hui de Sydney et de Auckland par voie de Honolulu, constatent que le roi Kalakua a apposé son véto à deux bills adoptés par la législature hawaïenne, dont l'un décrète l'abolition des fonctions de gouverneur. La législature ne reconnait pas le droit au roi d'user du pouvoir du véto et déclare que celui-ci s'était engagé, lors de la révolution, à ne pas intervenir dans la législation du pays. Dans une séance prolongée de ce corps, il a été résolu de demander au roi de revenir sur sa décision.

Faux rapport concernant le Président Diaz.

San Diego, Californie, 24 déc—On a reçu un télégramme des *Deux Républiques* de la ville de Mexico, niant les rapports suivant lesquels le Président Diaz aurait annulé le décret du ministre Pacheco relativement au titre de la compagnie internationale sur la propriété Ensenada de Fedos Santos et Romero Rubio aurait donné sa démission de membre du Cabinet, à cause de l'acte du président. Le télégramme nie aussi que Mme Burton ait réclamé une partie de la propriété de la Ensenada.

WASHINGTON.

Washington, 24 décembre—Le comité chargé du fonds destiné à l'achat de la résidence de la veuve du général Hancock pour lui en faire présent, pense que la somme sera couverte immédiatement. Déjà $15000 ont été souscrits par les amis du général.

Le comité croit pouvoir faire le présent de la maison à Mme Hancock, pendant les fêtes qui commencent.

C'était, dit la circulaire, l'intention du général de se fixer à Washington quand il prendrait sa retraite. Ses admirateurs ne peuvent rendre un plus grand hommage à sa mémoire que de doter sa veuve de la maison qu'elle habite dans la capitale.

Une émeute au chantier de marine.

Washington, 24 décembre—Un journal du soir rapporte qu'il y a eu dans le chantier de marine une émeute. Sans l'arrivée de la force armée, l'affaire aurait pu devenir sérieuse.

Les travaux d'excavation ordonnés pour la nouvelle fonderie étant terminés, le surintendant Pughley dût renvoyer 60 hommes, des services desquels il n'avait plus besoin. Cette mesure, prise à la veille des fêtes de Noël, a provoqué une émeute, à la tête de laquelle se trouvaient nécessairement ceux qui étaient déchargés. Heureusement, l'arrivée d'un détachement de marins, rétablit, promptement l'ordre.

Questions administratives et douanières.

Washington, 24 décembre.—Les rapports des chantiers de New York et de Norfolk sont arrivés au département de la marine; ils sont très satisfaisants. On fait à New York de grands préparatifs pour la construction d'un navire blindé de 6000 tonnes. Les nouvelles constructions seront achevées bientôt.

Le rapport annuel du constructeur en chef de la marine a été envoyé à l'impression. Il a beaucoup de valeur aux yeux de ceux qui s'intéressent à nos affaires navales, parce que, pour la première fois, il fait une description complète des additions et des améliorations faites à la flotte.

A Norfolk, les travaux avancent rapidement et l'on espère qu'ils seront achevés, quand les machines que l'on va acheter arriveront.

Les examens semi-annuels pour l'Académie Militaire de West Point commenceront le 3 janvier et dureront deux semaines. La quatrième classe est très nombreuse; elle compte 127 cadets. On croit qu'une vingtaine d'élèves ne seront pas reçus et ne pourront entrer dans le service.

On a reçu au Département du Trésor un avis suivant lequel les exportateurs modifient la formule de leurs déclarations d'entrée. A ce propos, l'assistant secrétaire a écrit aux collecteurs des douanes à New York une lettre, dans laquelle il dit que les exportateurs ont cru devoir faire cette modification à cause de la décision prise dans l'affaire Balfour contre Sullivan et citée dans les statuts No 8457. Il y est dit que les sacs d'articles de fabrique américaine peuvent être renvoyés franc de droit, malgré le paiement du drawback, au moment de l'exportation.

Comme il n'y a dans cette décision rien qui autorise le paiement du drawback sur les articles exportés avec l'intention et dans le but de les renvoyer aux Etats Unis; comme, d'ailleurs, conformément aux vues exprimées *in pari materia*, par l'avocat général Brewster, l'expédition d'une marchandise dans un port étranger avec intention de retour n'est pas une exportation comme l'entendent les lois sur le revenu, le département est d'avis que l'on ne reçoive pas les articles en question et que, conséquemment, on n'alloue aucun drawback sur le sacs portant les indications modifiées.

Nouvelle banque.

Washington, 24 décembre.—Le contrôleur de la monnaie courante a autorisé la Première Banque Nationale de San Luis Obispo à commencer ses opérations avec un capital de $100,000.

Marques de sympathie à Mme Daniel Manning.

Cincinnati, 24 décembre—Le télégramme suivant a été envoyé ce soir par le Duckworth Club de cette ville, à Mme Daniel Manning:

"Cincinnati, 24 décembre 1887.

"Mme Daniel Manning, Albany, N. Y.:

"Le Duckworth Club vous envoie ses profondes sympathies de condoléance, pour la perte immense que vous venez de faire ainsi que le pays en la mort de votre illustre mari.

"J. W. UTTER, Président."

Le Président et les membres du Cabinet assisteront aux funérailles de l'ex-secrétaire Manning.

Washington, D. C., 24 déc—Le Président, ainsi que tous les membres du Cabinet, assisteront aux funérailles de l'ex-secrétaire Manning, qui auront lieu mardi, à 2 h. P. M. Ils quitteront Washington lundi soir.

Témoignage de respect à la mémoire de M. Manning.

Washington, 24 décembre—Le secrétaire Fairchild a publié l'ordre suivant relativement à la mort de l'ex-secrétaire Manning:

"L'hon. Daniel Manning, ancien secrétaire du Trésor des Etats-Unis, est mort aujourd'hui, à Albany, N. Y. M. Manning était un vrai patriote; il a rendu d'éminents services au pays, grâce à la sagesse et l'habileté avec lesquelles il a dirigé son département. Il était honoré de toute la population et spécialement cher à tous ceux qui avaient eu, officiellement ou non, des rapports avec lui.

Comme témoignage de respect à sa mémoire, le département du Trésor, au Capitole, sera drapé de noir pendant dix jours. Le jour des funérailles, le drapeau national sera hissé à mi-mât sur tous les édifices publics ou particuliers qui ressortent du département du Trésor.

On croit que le Président Cleveland, le secrétaire Fairchild et plusieurs autres membres du Cabinet se rendront à Albany pour assister aux funérailles.

Télégrammes du gouverneur de New-York à Mme Daniel Manning et de Daniel S. Lamont.

Albany, N. Y., 24 décembre.—Mme Manning et M. James H. Manning ont reçu de nombreux télégrammes de condoléance cette après-midi. Parmi ceux-ci se trouve la dépêche suivante:

"Département de l'Exécutif
Albany, N. Y., 24 déc., 1887.

"Chère Mme Manning: De tous côtés on rencontre une sincère sympathie pour vous dans votre malheur. Les amis de M. Manning ne sont pas limités seulement à une ville ou à un Etat, mais ici en cette ville et en cet Etat où il résidait, et où il était mieux connu et estimé, il y règne un deuil profond.

Permettez-moi, aussi, de vous exprimer toute ma sympathie personnelle pour la perte immense que vous venez de subir.

"Je suis, sincèrement à vous,
DAVID B. HILL.

Washington, 24 décembre—Mme Daniel Manning, Albany, N. Y.

"Mme Lamont et moi vous prions d'accepter notre profonde sympathie. Notre humble demeure est plongée dans la plus grande tristesse depuis la nouvelle de la perte d'un ami sincère et respecté.

"DANIEL S. LAMONT."

"Philadelphie, 24 déc. 1887.

"Mme Daniel Manning, Albany, N. Y.:

"Je vous envoie notre sincère sympathie. Nous assisterons aux funérailles.

"SAMUEL J. RANDALL."

Audacieuse escroquerie.

New York, 24 déc.—Francis W. Otherman, Dyer et Southwick, importateurs de tissus, ont dans la Cour de police, accusé Louis W. Brook, de Buffalo, de leur avoir volé une balle d'étoffe d'une valeur de $140.

Le montant réel s'élève, paraît-il, à $40,000. En janvier 1887, Brook et Weiner, marchands à Buffalo, ont écrit à Otheiman Dyer et Southwick, prétendant valoir $100,000 et promettant de donner des cautions pour cette somme. Un compte a été ouvert à leur nom. En février, la maison Buffalo devait à MM. Othelman, Dyer et Southwick la somme de $40,000. Brook et Weiner avaient trompé la maison de New-York, leur déclaration était fausse. Brook a été arrêté et amené ici de Buffalo. Il a été relâché sous une caution de $1000. Son affaire sera appelée mardi prochain.

Arrestation d'un commis infidèle.

New York, 24 déc—Julius Lauterback, le commis du quartier-maître qui a disparu en juin, de Sacketts Harbor, avec la somme de $3,500, appartenant au quartier-maître, a été arrêté ici, hier, et renvoyé à Watertown pour y être jugé.

Mort de Mme Calcott Rankin.

Newburg, N. Y., 24 déc.—Mme Laura Calcott Rankin, veuve de M. Rankin, est morte subitement, ce matin. Son grand père a été le premier gouverneur du Connecticut; son bisaïeul a été un des signataires de la Déclaration de l'Indépendance. Un oncle a été Secrétaire du Trésor sous Washington. Son père, du Connecticut, a occupé, de longues années, un poste honorable dans le barreau.

MALADIES CUTANÉES CHEZ LES ENFANTS.

L'aîné de mes enfants, aujourd'hui âgé de six ans, eût à six mois, une maladie de la peau. Bien des remèdes ordinaires ayant été essayés en vain, nous appelâmes notre médecin qui, lui aussi, fut impuissant à guérir le mal dont les progrès furent rapides. En peu de temps la partie inférieure du corps du pauvre petit être s'ulcéra. Ses souffrances devinrent si violentes que jour et nuit elles lui arrachaient des plaintes déchirantes. Un jour on nous conseilla de faire l'essai des Remèdes Cuticura; ce qui fut couronné du résultat le plus heureux. En trois ou quatre semaines la cure était complète à tel point qu'à la vue du petit bonhomme on n'eût jamais dit qu'il avait été malade. A mon avis, vos précieux remèdes lui ont sauvé la vie. Aujourd'hui c'est un enfant robuste, sain; et jamais, depuis sa guérison, le mal n'a-t-il semblé devoir reparaître.

GEO. B. SMITH.
Avocat et Ex-Avocat de District, à Ashland, O.

RÉFÉRENCE: J. G. Weist, Pharmacien, à Ashland, O.

DES MILLIERS D'ENFANTS

tous les jours naissent avec des diathèses eczémateuses telles que: boutons, pustules, qui se terminent par de douloureux eczéma; et les souffrances accompagnant le mal rendent la vie insupportable, à moins que le malade ne soit entouré de bons soins.

Prendre un bain chaud et se frotter avec du Savon Cuticura, qui embellit la peau, puis s'appliquer sur la peau du Cuticura et absorber un peu de Cuticura Resolvent, le grand dépuratif, en voilà souvent assez pour arrêter les progrès de la maladie et amener une guérison prompte et permanente.

Ainsi donc, il n'est pas de mère aimant son enfant, le voulant beau, bien portant, et souhaitant que son corps soit sans la moindre tache, qui ne doive faire l'essai des Remèdes Cuticura.

Vendus partout. Prix: Cuticura, 50 c.; Savon, 25 c.; Resolvent, $1. Préparés par le Potter Drug and Chemical Co, Boston, Mass.

☞ Demandez la traité intitulé: "Comment se guérissent les Maladies de la Peau," de 64 pages, avec illustrations et 100 attestations.

La peau et le cuir chevelu des ENFANTS sont mis à l'abri de tout mal par le Savon Cuticura médicamenteux.

CATARRHE.

Il n'est pas de maladie qui brise plus le tempérament que le Catarrhe. Les sens: l'odorat, le goût, la vue, l'ouïe, la voix, l'esprit—un ou plus et quelquefois tous les sens—en sont affectés. Le poison qu'il sème dans tout le système l'affaiblit: il rompt les constitutions les plus robustes. Bien des médecins le nient pas parce qu'ils ne le comprennent pas. Si ceux qui en souffrent sont traités par des ignorants ou des charlatans, ils ont peu de chance d'en être débarrassés en deça de la tombe. Il est temps que le traitement populaire de cette terrible maladie par des remèdes à la portée de tous, soit entre des mains habiles. Le nouveau traitement du Dr. Sanford, inconnu jusqu'ici: le Radical Cure est très en faveur chez des milliers de gens. Il soulage instantanément les rhumes de cerveau, fait passer les éternuements, les oppressions, dégage la tête, adoucit l'haleine active les sens, met enfin les poumons, le foie, les reins à l'abri des atteintes du mal.

Le Sanford's Radical Cure consiste en une bouteille de Radical Cure, une boîte de Catarrhal Solvent et d'un Inhalateur amélioré; prix $1.

POTTER DRUG & CHEMICAL CO., BOSTON.

LES DOULEURS AUX REINS,

Efforts et Faiblesses,

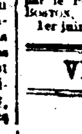

Se soulagent en une minute par ce merveilleux antidote de la douleur, de l'inflammation et des faiblesses: le Cuticura Anti-Pain Plaster; le premier, le seul amplâtre tuant la douleur, ayant surtout la vertu de soulager instantanément et de guérir après, les douleurs se produisant aux reins, à l'uterus. Garanti bien supérieur à tous les autres emplâtres. En vente dans toutes les pharmacies. 25cts., cinq pour $1. Envoyés franco de port par le POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., DE BOSTON.

1er juin—mer,sam,dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un terrain propre à bâtir,
rue Baronne, près de la rue Polymnie.

Un très beau site
sur lequel on peut bâtir, rue Erato, près Carondelet.

Une charmante villa d'été
à Mandeville, Lne.

Succession de P. R. Middlemiss, décédé.

A crédit, longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 12 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale. Premier District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A", daté du 24 décembre 1887, dossier No 22,031 pour le compte de la succession de Peter R. Middlemiss, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Rue Baronne.

1° Un terrain, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnie étant une partie du terrain premièrement No 2. Il mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Rue Erato.

2° Deux terrains et demi, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Erato, Clio, Carondelet et Baronne, désignés par les Nos 11 et 12 et une moitié du terrain No 10 à côté; ils mesurent comme suit: Les terrains Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 23 pieds de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds.

La moitié du terrain No 10 mesure 11 pieds 6 pouces de façade rue Erato sur une profondeur de 108 pieds, formant une mesure totale de 57 pieds 6 pouces, sur 108 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une boutique de charpentier recouverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance et un petit bureau portant le No 217 de la rue Erato; un charpentier pendant longtemps y a été établi.

Une villa d'été à Mandeville.

3° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Mandeville, paroisse St-Tammany, en cet Etat, carré d'îlet borné par les rues Lac, Lamarque, Foy et Claiborne et mesurant 172 pieds de façade sur la rue du Lac (sur le rivage) sur une profondeur de 475 pieds entre lignes parallèles, s'étendant en arrière de et faisant face à la rue Claiborne.

Les améliorations consistent en un cottage en bois avec bâtisses de dépendances ayant 8 chambres, cap, etc., des galeries de 12 pieds de large tout autour de la maison, 2 citernes, écurie et remise, wharf et chambre à bain, 3 Pacanier, etc., une jolie maison, le tout sera vendu ensemble, avec tout le mobilier et tous les effets mobiliers, conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Un tiers au plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit, également divisé avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité comprenant une hypothèque spéciale avec lien de vendeur, 5 p 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; les polices d'assurances transférées et la clause de non aliénando. Les acquéreurs assumeront en sus de leurs adjudications, les taxes de 1888 et feront un dépôt de 10 0/0 sur les lieux. Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, 138 rue Gravier, aux frais des acquéreurs.

25 déc—26—jan 1 8 15 22 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage
Avec six terrains, rue Colisée.
Sixième District,

Succession de A. W. Hodge, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C. daté du 21 décembre 1887, dossier No 22,701, pour le compte de la succession de A. W. Hodge, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Colisée, Chestnut, Lyon et Bordeaux, désignés par les numéros de 12 à 17 inclusivement, lesquels sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit, savoir:

Le terrain No 12 mesure 27 pieds 6 pouces de façade à la rue Lyon, sur une profondeur de 150 pieds.

Les terrains 13 et 17 inclusivement, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Colisée, sur une profondeur de 100 pieds, le tout en lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant cinq ou six chambres, citerne, etc.

Conditions—Comptant en passant les titres: 10 0/0 comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1888 en sus de son adjudication.

L'acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 déc—1, 8, 15, 22, 28 jan.

Succession de Pierre Pouech et Emma Florane, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,816—Division C. Attendu que Lisier Pouech a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Pierre Pouech et Emma Florane, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à [illegible] dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.

20 déc—20 24 29

Succession de Mme Eléonore [illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,616—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.

23déc—23 27 31

Compagnie de Navigation et du Canal Carondelet.—Nouvelle Orléans, 22 décembre 1887.—Conformément aux articles 8 et 9 de la charte de cette compagnie, la réunion annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de ladite compagnie, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le LUNDI, 16 janvier, 1888, pour l'élection de neuf directeurs pour le prochain exercice.

E. HUARD, Secrétaire.

[illegible]

L'ABEILLE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
— AVEC UNE —
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
— LE —
SAMEDI MATIN
— ET —
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
73....CHARTRES.....73

BUREAU[illegible]

FEUI[illegible]

No. 8.

La Petite [illegible]

ELIE [illegible]

Et ses yeux se [illegible] Walton. Celui-ci, [illegible] pièce de métal qu[illegible] façonner, s'avança [illegible] —Je comprends, de nouveau souv[illegible] et prêt.... Dè quoi [illegible] —J'ai l'ordre de [illegible] le-champ à Magd[illegible] aux fers et déten[illegible] donnés de [illegible] —Soit, réplique [illegible] de dignité; à vrai [illegible] rester ici en [illegible] présentants de la Bretagne, les [illegible] tres frères, étaient par votre [illegible] puis qu'une armée en Abyssinie, j'ai loux mes [illegible] lui et de fabriquer [illegible] combattre mes [illegible] plisses donc votre [illegible] ne puis, ni ne veux [illegible]

Maderkal était [illegible] signe à deux [illegible] d'apparaître à l'[illegible] saisirent James W[illegible] Jusqu'ici, les [illegible] s'étaient pas [illegible] sion de Maderkal; disposait à emme[illegible] pandirent en [illegible] tions.

—Mon fils! mon pauvre vieille [illegible] larmes; je ne veux; sieur l'officier, vous m'emmener avec lui —Non, madame; songe à vous.

—Je prétends [illegible] mon fils à Magdala, des autres captifs [illegible] gné leurs maris.... en bonne compagnie ment, poursuivit [illegible] notre captivité ne L'armée anglaise [illegible] l'on verra! l'on [illegible]

Maderkal détourna croire qu'il n'avait observation [illegible]

De leur côté, les taient un véritable sa mère faisaient [illegible] famille, vivaient de et voila qu'il fallait conditions [illegible]

Alice était [illegible] trépignait: —Oh! ce nègre, indignation [illegible] trompée! Il n'avait tourmenter notre [illegible] je ne veux plus te [illegible] je l'ui dirai.... je [illegible] qu'un méchant! [illegible]

Et elle courait [illegible] qu'elle comblait de [illegible] Chailloux s'appro[illegible] demanda à voix basse —N'y a-t-il rien à [illegible] vres amis, monsieur voir l'empereur....

—Il est à plusieurs [illegible] testament Maderkal; je vous conseillerais [illegible] dans cette affaire.... même, cette gracieuse fait pour laquelle [illegible] faiblesse, n'obtiendr[illegible] d'un Anglais.... [illegible] moyen d'action sur Sa[illegible] le avec prudence.... n'en aurez pas bientôt mêmes?

—Que voulez-vous monsieur Maderkal? m'avoir appelé dans l'intention....

—Je ne sais rien, [illegible] répondit l'Abyssin [illegible] mais les événements doute, il y aura [illegible] tout le monde.

Les préparatifs du terminés. L'escorte mule pour le [illegible] étant à plusieurs eût été incapable [illegible] Mistress Walton, [illegible] tacha à son fils, en [illegible] lait l'accompagner, [illegible] Chailloux supplia [illegible] mettre.

—Soit, dit il enfin; pareur apprend que vœu, ma condescendance elle bien cher.... Majesté n'a pas [illegible] pas donné d'[illegible] drai, par moi de traiter ne les autres Anglais se sont fait suivre de [illegible] donc mistress Wa[illegible] rer une monture, on [illegible] ce qu'elle accompagne la recommanderai à [illegible] de l'escorte.

Cette concession [illegible] tress Walton, bien [illegible] contre un arrangement [illegible] sa vieille mère à [illegible]

Chailloux avait [illegible] belle mule, présent instant, la bête fut [illegible] vue de ces espèces de dans le pays. La [illegible] s'asseoir dans l'un, qui ferait contre [illegible] peu d'effets que [illegible] le tiss, ainsi que [illegible] indispensables. Tout ploya à ces [illegible] bientôt on se dirigea [illegible] Fenelon.

La famille Chailloux rait. Lorsque la [illegible] prendre place sur [illegible] s'embrassa et les [illegible]

Maderkal, qui venait [illegible] basse avec le chef d'[illegible] de Walton.

—J'ai ordre de [illegible] sieur, lui dit-il, qu'à tivo d'évasion de votre ra sur le champ.... [illegible] toute tentative de ce [illegible] ajouta-t-il plus bas, où irez-vous? Tout [illegible] et l'on aura autant à [illegible] vous garder pendant le [illegible]

La mère et le fils [illegible] mules, pendant que [illegible] côté, enfourchait son [illegible] rendre compte à Th[illegible] de sa mission. Il prit de la famille et partit, de l'escorte [illegible] en route.

Longtemps encore, [illegible] gens entendirent de [illegible] pleurs des enfants, qui [illegible] trer. Alice, moitié [illegible] rieuse, disait avec son [illegible] naire:

—Qu'il vienne donc des rois!.... Je vais [illegible]

Plusieurs mois s'é[illegible] lice eût l'occasion de se par le passé, avec T[illegible] voyait souvent encore ne s'arrêtait pas à l'[illegible] l'air de remarquer la [illegible] tite favorite sur son [illegible] elle avait cru [illegible] qu'il la reconnaissait [illegible] détournait la tête avec [illegible] fusion.

La farouche [illegible] dans le sang, bravait monde entier, n'osait les reproches de la [illegible]

IX

A L'AVE[illegible]

Les tristes pré[illegible] tardèrent pas à se re[illegible] après que les Walton e[illegible] les Chailloux et toute [illegible] péenne furent forcés de [illegible] tour.

Les violences, les [illegible] bles de Théodoros [illegible] plus leurs fruits; l'A[illegible] en insurrection, [illegible] trouvait réduite à [illegible] soldats. Il avait beau [illegible] péditions contre les [illegible] de fer se resserrait [illegible] tage autour de lui; on [illegible] le moment où [illegible] camp et de quelques [illegible] tout le territoire de son [illegible]

D'autre part, l'armée [illegible] quelques lenteurs [illegible] pareil, faisait de [illegible] Elle avait à traverser [illegible] dit-on, la chaleur est [illegible] qu'en aucun autre [illegible] des montagnes arides.